

Les hasards du calendrier ou plutôt l'obligation de changer de date pour une conférence font que, à une semaine d'intervalle, nous reprenons le chemin de l'Océan Pacifique pour nous rendre aux antipodes, là encore dans un archipel, mais en Nouvelle-Calédonie, cette fois !

La Nouvelle-Calédonie, « l'île de tous les superlatifs » a vu, le 7 juillet 2008, six de ses sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO sous le titre « Les Lagons de Nouvelle-Calédonie ». Mais, c'est aussi une terre de violence : c'est, dans ce même archipel que, le 13 avril 2024, 40 000 personnes sur une population de 275 000 habitants manifestaient à Nouméa, 20 000 étaient indépendantistes et 20 000 contre l'indépendance avec, pour résultats, un mois plus tard, des maisons incendiées et des habitants évacués.

Présentation de l'archipel



La Nouvelle-Calédonie est située à l'est de l'Australie. L'île principale, très montagneuse mesure 400km de long sur 60 à 70 de large.

L'archipel est divisé en trois provinces : la province du Nord, celle du Sud et les îles Loyauté (Ouvéa, Lifou etc.)

La capitale Nouméa se trouve au sud de l'île qui regroupe 75% de la population.

La Nouvelle-Calédonie est d'origine volcanique : elle est constituée d'une remontée brutale de masses magmatiques qui ont été ensuite lentement érodées. C'est ce qui explique la richesse minérale de son sous-sol :

nickel : 25% des ressources mondiales et 9% des réserves mondiales, mais aussi du cobalt, du chrome, du cuivre, des terres rares.

Son isolement est à l'origine d'une biodiversité exceptionnelle ; le taux d'endémisme est très élevé :
-85% des espèces de lézards
-14 espèces d'araucarias endémiques sur 20

Cette terre est aussi une des dernières conquêtes d'homo sapiens : alors que l'Australie a été peuplée il y a 65 000 ans, la Nouvelle-Calédonie a vu arriver ses premiers habitants, par voie maritime, il y a seulement 2200 ans peut-être 3000 ans.

Le contact avec le monde occidental est très récent : Cook y est arrivé en 1774 et La Pérouse, vraisemblablement en 1788. Peu de sources nous renseignent sur ce qu'il s'est passé entre les premiers peuplements et l'arrivée de Cook : l'organisation sociale y était sophistiquée et hiérarchisée ; la population était répartie sur l'ensemble de l'île en communautés isolées les unes des autres d'où le nombre élevé de langues existantes.

L'habitat était sédentaire : ils étaient horticulteurs, cultivaient les taros, sortes de patates douces.

La conquête des océans par le monde occidental

Walter Raleigh, parlementaire anglais (1522-1618) a dit « Qui tient la mer tient le commerce du monde ; qui tient le commerce tient la richesse ; qui tient la richesse du monde tient le monde lui-même. »

Ce sont les Britanniques qui prennent l'initiative dans le Pacifique et s'installent en Australie en 1770. George III, roi de Grande-Bretagne décide d'y créer un bagne afin de vider les sinistres bateaux prisons anglais.

En Nouvelle-Calédonie, les relations commerciales commencent à se développer dans la première moitié du XIX^e s. Le premier baleinier arrive en 1793.

C'est aussi le temps des premiers échanges : les beachcombers, (les écumeurs de plage) sont à la recherche de ressources à revendre en Asie et en Europe . Ils s'intéressent aux holothuries ou concombres de mer qui sont pêchées et desséchées sur place, à l'écailler de tortue, à la nacre, au coprah –chair de noix de coco desséchée-.

Les premiers missionnaires arrivent également : les teachers anglo-saxons s'installent au Sud et aux îles Loyauté alors que les missionnaires maristes occupent Balade dans le Nord ; le drapeau français y est même hissé en 1843, mais il n'y a pas encore prise de possession ! C'est Napoléon III qui en prendra la décision en avril 1853 et, le 24 septembre 1853, l'amiral Février-Despointes effectue cette prise de possession. En 1860, la Nouvelle-Calédonie devient colonie française et un gouverneur y est nommé.

On va y créer un bagne –celui de Cayenne est jugé insalubre, la mortalité y est très élevée –bagne qui reçoit ses 250 premiers condamnés dès mai 1854 employés à la construction de routes ou dans les mines. Comme en Australie, il s'agit d'un voyage sans retour : à leur libération, les condamnés se voient attribuer des concessions agricoles qu'ils doivent mettre en valeur pour se réhabiliter : beaucoup d'origine urbaine, ne sont pas préparés à ces conditions difficiles. Quelques Communards, beaucoup francs-maçons, s'y établiront.

Le recensement de 1877 fait état de 2 703 colons libres, 3 032 fonctionnaires et militaires, 9 829 condamnés et déportés et 1 281 libérés soit 16 845 Européens dont 2/3 d'origine pénale.

Des mesures sont prises pour favoriser l'implantation des colons et des réserves indigènes sont créées dès la seconde moitié du XIX^e, réserves qui ont tendance à se réduire.

L'arrivée des Européens a eu de nombreuses conséquences :

- dans le domaine de la santé : dans les îles, la mortalité a été importante à la suite de l'introduction de la grippe, de la tuberculose, de la lèpre, de la rougeole et des maladies sexuellement transmissibles. La population mélanésienne qui était de l'ordre de 50 000 en 1853 a décru jusqu'en 1920 pour atteindre 27 000 individus.
- dans le domaine technologique : l'introduction de la roue et du métal a été une révolution pour cette population qui ne connaissait que la pierre polie et les outils en bois. Les armes à feu ont également été introduites qui ont permis la chasse, mais aussi les conflits inter-tribaux !
- dans le domaine de l'élevage : Cook avait laissé des chiens, des cochons (apport de protéines), des chevaux (déplacements facilités). En revanche, l'élevage anarchique de bovins a souvent été une plaie pour les cultures qui étaient dévastées.
- dans le domaine de la religion : le christianisme va profondément marquer les populations locales qui vont se l'approprier. Les protestants formaient des locaux, les teachers, chargés de convertir leurs compatriotes alors que les catholiques envoyait des missionnaires : les deux premiers prêtres kanak ne seront ordonnés qu'en 1946. Les deux Églises prennent en charge l'éducation des enfants.
- L'arrivée des Européens sera aussi à l'origine de nombreuses révoltes : La question foncière est, généralement, le fait génératrice de conflits. Les incidents sont continus dès 1853 : en 1847, à Balade, en 1865, représailles après l'assassinat d'un colon, en 1868, dix kanak guillotinés, en 1878, grande révolte dans la zone centrale qui causa la mort de 1 000 personnes dont 80% de kanak et le déplacement de 1 500 autres, en 1917, révolte.(voir plus loin)

La découverte du nickel faite par un ingénieur des mines missionné par le gouvernement en 1863 conforte les responsables coloniaux dans leur intuition : l'île a un fort potentiel minier. Les premières exploitations commencent dix ans plus tard ; on doit faire venir de la main-d'œuvre d'Indochine, de Java, du Japon.

Le lent développement de la colonie et le réveil mélanésien.

Le gouverneur Paul Feillet (1895-1903), soucieux de développer une colonisation volontariste, obtient l'arrêt de l'envoi des convois de condamnés et des aides pour les colons qui souhaitent s'installer dans l'île . Mais c'est un échec.

Le bagne fermera en 1924. Bientôt s'opposent une société coloniale avec des propriétaires d'immenses domaines installés à Nouméa ou des maisons de négoce et la « Brousse » où survivent les libérés et les colons ayant répondu à l'appel de Feillet. Quant à la société mélanésienne, elle survit dans les réserves !

Survient la dernière grande révolte, en 1917, au début du siècle, les spoliations foncières se sont accentuées, de grands domaines se sont constitués et les populations kanak sont repoussées dans des réserves situées au fond des vallées avec l'interdiction d'en sortir et de circuler, les estuaires étant les plus fertiles.

La Nouvelle-Calédonie, comme les autres colonies, doit fournir son contingent de tirailleurs indigènes pour combattre sur le front de la Première Guerre mondiale.

Ces recrutements ne sont pas acceptés par certains chefs kanaks qui se concertent et organisent une révolte sur la zone comprise entre Koné et la Côte Est, révolte qui prend fin avec la mort du chef Noël décapité par un colon qui apportera sa tête à la gendarmerie de Koné pour toucher une prime.

La natalité mélanésienne va reprendre à partir de 1920.

La production de café se développe, y compris dans les tribus.

La seconde guerre mondiale

À la veille de la seconde guerre mondiale, la société coloniale est bien établie, une forte ségrégation séparant trois populations : les Européens, la main-d'œuvre immigrée et les kanak, ces derniers étant bien encadrés par la gendarmerie et les religieux. Le déséquilibre entre Nouméa et la « Brousse » existe toujours ; les infrastructures sont inexistantes à l'intérieur de l'île.

Malgré tout, la population mélanésienne semble accepter cette situation.

Dès le déclenchement de la guerre, la Nouvelle-Calédonie se rallie au général de Gaulle. À partir de mars 1942, présentant l'avantage d'une proximité du théâtre des opérations, tout en étant à l'abri de l'aviation japonaise, l'île devient un porte-avion américain. Cette présence américaine se traduit par le développement des infrastructures, des routes ; deux aéroports sont construits. L'agriculture est modernisée et l'approvisionnement de ces troupes entraîne un développement économique important ainsi que des changements sociaux : l'interdiction de circuler pour les Kanak est de moins en moins respectée, d'autre part, ceux-ci constatent qu'il y a, dans l'armée américaine, des hommes de couleur traités de la même façon que les blancs.

À la fin de la guerre, en 1946, le régime de l'indigénat est aboli ; les idées d'émancipation se propagent ; un parti communiste calédonien est créé.

Les débuts de la décolonisation

En 1953, un nouveau parti politique, à base religieuse, est créé : l'Union calédonienne dont le succès est lié à l'accès au vote des Mélanésiens même si un système de double collège est mis en place. En effet, il existe deux états civils avec des règles différentes :

- les personnes de droit commun : les Européens et
- les personnes de droit particulier : droits coutumiers .

À l'adoption de la constitution de 1958, les élus calédoniens choisissent de rester dans la France avec le statut de Territoire d'Outremer qui leur assure une large autonomie.

Mais, en 1963, à la suite du transfert, dans le Pacifique, du centre d'expérimentation nucléaire, l'État reprend la main : une politique d'immigration métropolitaine est mise en place par la circulaire de Pierre Messmer en 1972 → « *À long terme, la revendication nationaliste autochtone ne sera évitée que si les communautés non originaires du Pacifique représentent une masse démographique majoritaire.* »

L'évolution du territoire va, à partir de 1969, être impactée par la course aux armements et la guerre du Vietnam qui entraînent une augmentation de la demande de nickel : l'activité minière calédonienne explose provoquant une immigration métropolitaine massive(1969-1972). En quelques mois, des fortunes se font, mais on voit aussi se dessiner une crise du logement.

En 1975, à l'initiative de Jean-Marie Tjibaou, ancien prêtre devenu président de l'Union Calédonienne, un festival culturel mélanésien, Mélanésia 2 000, est organisé qui se transforme en revendications politiques et, **en mai 1977, le congrès de l'Union Calédonienne se prononce pour l'indépendance.**

L'État réagit en organisant notamment une réforme foncière : les premières restitutions de terre sont effectuées. Entre 1982 et 1984, Tjibaou, s'alliant à une formation politique centriste, prend la vice-présidence du gouvernement, mais cela ne calmera pas les actions des militants indépendantistes.

En juillet 1983, le secrétaire d'État à l'outre-mer Georges Lemoine organise à Nainville Les Roches un séminaire où sont présentes les 3 forces politiques du moment : le front indépendantiste, le rassemblement pour la Calédonie dans la République de Jacques Lafleur, chef du camp anti-indépendantiste et président de la province Sud et la fédération pour une nouvelle société calédonienne, formation centriste qui a permis l'accession de Jean-Marie Tjibaou aux responsabilités.

À l'issue des 4 jours, une déclaration finale est rédigée qui affirme :

- l'abolition du fait colonial et le droit du peuple kanak à l'indépendance
- la reconnaissance des « victimes de l'histoire » par les Kanak et par conséquent de leur légitimité en Nouvelle Calédonie
- la mise en place d'un statut d'autonomie préparatoire à l'indépendance.

Jacques Lafleur refuse de signer cette déclaration finale.

La rupture du dialogue 1985-1988

La proposition d'indépendance faite en janvier 1983 par Edgar Pisani est refusée par les deux camps : on ne va pas assez loin pour les indépendantistes et on va trop loin pour les loyalistes ! En septembre 1985, le statut Fabius met en place des régions... En décembre 1986, l'ONU inscrit la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires occupés.

La décennie 80 est une succession de violences : assassinats, embuscades, prise d'otages etc jusqu'à la prise d'otages d'Ouvéa qui causa 26 morts dont 19 indépendantistes.

Les accords de Matignon-Oudinot (26/06/1988 – 20/ 08/1988)

Dès sa nomination, le premier ministre, Michel Rocard organise, à Matignon, une mission du dialogue pour engager une nouvelle négociation sur la mise en œuvre de l'Accord concernant le corps électoral, le découpage des Provinces, la validation de l'accord par un référendum national.

Deux mois plus tard, le 26 juin 1988, cet accord est conclu entre les délégations indépendantiste et non indépendantiste, symbolisé par la poignée de main entre les deux leaders Lafleur et Tjibaou et complété par l'accord signé rue Oudinot.

Le retour des négociateurs est difficile : ils doivent faire accepter l'accord par leur base. Le 4 mai 1989, Jean-Marie Tjibaou est assassiné. En 1990, Jacques Lafleur vend sa société minière à SOFINOR, permettant ainsi aux Kanak d'entrer dans le monde de la mine.

Le dialogue se poursuit entre les deux camps ; la date prévue en 1998 du référendum d'autodétermination approche. Mais les indépendantistes se font tirer l'oreille. Cependant, le protocole de Bercy est, finalement, signé le 3 février 1998 et, le 5 mai 1998, le premier ministre Lionel Jospin se déplace à Nouméa pour signer l'Accord de Nouméa.

Le préambule de cet accord : « Le moment est venu de reconnaître les ombres de la période coloniale, même si elle ne fut pas dépourvue de lumières . » est important pour les Kanak qui estiment leur dignité enfin reconnue.

La Nouvelle-Calédonie est une collectivité seule dans son genre : une citoyenneté néocalédonienne est créée donnant droit au travail avec une priorité à l'emploi. Il n'y a donc pas égalité entre citoyens ! Cette citoyenneté est définie par rapport au droit de vote aux élections provinciales, droit de vote qui dépend de la date d'arrivée en Nouvelle-Calédonie. Il y a donc rupture du principe d'égalité entre citoyens !

Les institutions actuelles de la Nouvelle-Calédonie

Les élections les plus importantes, les élections provinciales, ont lieu tous les 5 ans. Une partie des élus provinciaux sont membres de droit du congrès. Le gouvernement est élu par le Congrès à la proportionnelle.

		Le Congrès	Le Gouvernement	L'État
→ Les citoyens calédoniens élisent pour 5 ans	Assemblée de la province des îles Loyauté → 14 élus	7 sièges	5 à 11 membres	Haut Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie (comme un préfet)
	Assemblée de la province Nord 22 élus	15 sièges		+ Un commissaire délégué dans chaque province (comme un sous-préfet)
	Assemblée de la Province Sud 40 élus	32 sièges		
76 élus		54 élus		

Des objections apparaissent notamment en ce qui concerne les électeurs de la province Sud qui sont sous-représentés au Congrès compte tenu des évolutions démographiques.

De nouveaux partis apparaissent : il y a une infinité de micro-partis du côté des loyalistes et, du côté des indépendantistes, le Palika, parti marxiste de libération kanak s'est séparé du FNLKS... et tout cela pour 300 000 habitants !

Les événements à partir de 2018

La crise économique s'annonce ; l'activité Nickel est en difficulté, notamment à cause de la montée en puissance de l'Indonésie et du rôle dominant de la Chine qui constitue 50% de la consommation. À cela s'ajoute la crise politique : Le 5 mai 2018, de passage dans l'île, le président Macron fait une déclaration interprétée par tous comme une prise de position pour le NON à l'indépendance.

La première consultation du 18/09/2018 donne 56,67% de non à l'indépendance contre 43,33% de oui. La seconde consultation du 4/10/2020 donne 53,26% de non pour 46,74% de oui pour une participation de 85,69%. Sébastien Lecornu, ministre des Outre-Mers, va passer 24 jours en Nouvelle-Calédonie au moment du Covid pour préparer une troisième consultation. Le moment est mal choisi : 300 personnes décèdent de la maladie surtout des Kanak... le scrutin qui se fait sous haute surveillance va donner 96,50% de non, contre 3,50% de oui, mais avec seulement 43,88% de votants, le FNLKS ayant demandé le boycott.

C'est la fin de l'accord de Nouméa !

Mais le plus grave est la crise financière : les comptes sociaux sont dans le rouge et une intervention de l'État est nécessaire. En plus des transferts qui se montent à 2 milliards d'euros par an, l'État a versé 254 millions d'euros en 2020, 130 millions en 2021 et 350 millions en 2022.

Lors des législatives de juin 2022, un accord se fait entre Sonia Backès, présidente de la province Sud et Nicolas Metzdorf, jeune Caldoche, président fondateur du parti Générations NC en 2019 : il est élu député de la deuxième circonscription, ce sont deux élus Renaissance et quand Sonia Backès est nommée secrétaire d'État, cela est perçu comme un soutien de plus de l'État aux non-indépendantistes !

En mai 2024, l'Azerbaïdjan qui a un contentieux avec la France concernant le Haut-Karabagh a organisé à Bakou, à la demande de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe, un congrès réunissant plus de 15 partis politiques et mouvements indépendantistes provenant de Corse, Mélanésie, Antilles etc, ayant souffert du colonialisme français ! Une initiative qui n'est pas faite pour renouer le dialogue !

Le projet Bougival de juillet 2025 qui vise à poser les bases d'un État de Nouvelle-Calédonie prévoit aussi la création d'une double nationalité, une reconnaissance internationale, une proportion des élus provinciaux au Congrès... mais le document signé n'est qu'un projet que la base refuse.

La situation à ce jour

Les élections provinciales sont reportées, la nouvelle ministre des Outre-Mers, Naïma Moutchou, doit visiter l'île, la crise financière qui se précise annonce un bras de fer avec l'État.

Une nouvelle consultation de la population calédonienne est prévue avant mars 2026 sur l'accord de Bougival.

Les intérêts de la France en Nouvelle-Calédonie

L'archipel occupe une position géostratégique dans le Pacifique : il fait partie de l'axe indo-pacifique face à l'offensive chinoise. C'est aussi une base militaire intéressante qui garantit la protection du territoire national . D'autre part, la présence du nickel qui permet l'approvisionnement de l'Europe constitue une ressource non négligeable et enfin, il ne faut pas oublier que les États insulaires du Pacifique représentent 6% des voix à l'ONU.

En conclusion, Monsieur Le Brun pose un certain nombre de questions :

- Quel devenir pour une colonie de peuplement ?
- Quelle place pour les Outre-Mers dans la République ?
- Quelle signification a, aujourd'hui, la décolonisation et l'indépendance ?
- Quel bilan pour l'Accord de Nouméa ?
- Une solution consensuelle est-elle possible ?
- Jusqu'où ira la violence ?

Après ce très long exposé de deux heures et demie qui a eu le mérite de rappeler des faits connus de tous , mais parfois un peu oubliés et de dresser un tableau objectif de la situation en Nouvelle-Calédonie, quelques questions ont encore été adressées à Monsieur Le Brun que je tiens personnellement à remercier pour m'avoir donné accès à ses documents !